

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PERSONNELS DE BOURGOGNE CHAMPAGNE ARDENNE DU MARDI 13 OCTOBRE 2009 SNUPFEN Solidaires – CGT Forêt – SNAF UNSA

Bonjour aux forestières et forestiers de Bourgogne Champagne Ardenne,

120 personnels venus de toute la DT sont intervenus à l'occasion du CTPT au siège de l'ONF à Dijon. Nous avons posé quelques questions précises à Mme la DT :

Devenir de l'ONF écrasé par l'Etat sous les contraintes budgétaires ?

la DT répond « *aucun service public n'a son avenir garanti à plus de 2-3 ans ...* »

Emploi : UT sinistrées par les intérim, dégradation des charges et conditions de travail, logique objectifs/moyens ?

la DT répond : « *La logique objectifs/moyens c'est quand on peut. J'alerte la DG sur l'emploi mais vu nos finances et la RGPP il faut supprimer des postes* ».

Que l'ONF gagne ou perde de l'argent on y supprime toujours des postes. Et pour la forêt, la qualité de gestion et de service ?

« *Je suis comme vous fonctionnaire et j'obéis* » est revenu comme un leitmotiv durant tout l'échange.



Le redéploiement des personnels de soutien est très mal vécu : qui ? mobilité géographique forcée ?

La DT répond : « *qui ? réponse à venir sinon à priori pas de mobilité géographique forcée* ».

La DT peut elle garantir par écrit « pas de mobilité géographique forcée » ? ...« Non ».

Suppressions de triages, d'UT, d'agences ?

la DT répond : « *pour le moment pas de projet d'envergure, par petites touches ...* »

Organisation bois façonnés ?

La DT : « *RTE à temps partiel au sein des UT* ».

Pourquoi n'en serait il pas, à terme, de même que



pour les travaux : CT à 100% et entreprise interne ?
pas de réponse...

La direction n'est plus dans une recherche d'efficacité. Elle restructure juste pour démanteler. Les travaux en sont l'exemple le plus flagrant : la structure distincte du reste de l'ONF est créée alors peu important le rapport qualité/prix, l'avis des chefs de triage et/ou des communes.

La DT répond : « *nous ne grugeons pas les communes* ». Grondement de l'assemblée.

Un collègue conclut : « Mme la DT : dommage que les collègues ne soient pas encore plus nombreux aujourd'hui : vous les auriez convaincus de la nécessité de continuer à se battre »

En après midi, après le repas tiré du sac, les débats et les votes,

L'Assemblée Générale réaffirme son soutien aux revendications de l'Intersyndicale : assises nationales de la forêt publique, moratoire à la réforme en cours, nomination d'un médiateur externe à l'ONF.

Pour soutenir ces revendications, l'Assemblée Générale appelle tous les collègues à la poursuite des actions suivantes :

Action martelage domanial : donner la priorité au martelage communal, jeunes peuplements, coupes de faible valeur et martelage ultra léger des coupes d'amélioration à gros bois.

Regardons les choses en face : aujourd'hui l'avenir de l'ONF et de nos postes ne dépend plus que de décisions politiques. Marteler plus n'y changera rien. Marteler moins aidera à la remontée des cours. Par contre, quoiqu'il arrive, demain notre avenir sera en grande partie lié à la présence ou l'absence de gros bois dans nos forêts.

Refus des intérimis pour des vacances de poste supérieures à 6 mois

Refus de renfort de martelage : s'il n'y a plus assez de personnels pour marteler, c'est qu'il n'y a plus assez de personnels pour suivre les exploitations, protéger les sols et les peuplements. Le DG vient de « miser » 10 M€ sur sa filiale ONF participations soit le double des économies générées sur notre dos par le gel des recrutements 2009. Ce n'est pas à la forêt, aux personnels et aux communes d'assumer ce choix déplorable. Si la direction convoque, allons-y pour un martelage « adapté ». L'Intersyndicale prendra alors ses responsabilités en externe.



Refus de tout dépassement d'horaire

Envoi de la grille boycott CTPF à la direction et à l'intersyndicale

Refus de porter les devis de travaux en commune là où la direction ne les envoie pas directement par courrier. Se limiter à donner le programme

Actions auprès des élus : Une nouvelle action nationale en direction des communes forestières est lancée. Bilan des actions précédentes : 370 communes forestières sur les 1968 que compte notre DT nous ont apporté leur soutien écrit. Au national 2000 sur 11 000. Il y a de quoi faire...

Dans le contexte fort du Grenelle de l'Environnement, nos propositions pour un service public forestier moderne et viable sont plus que jamais pertinentes.

A nous collectivement d'amener en interne nos décideurs à prendre en compte nos revendications. A nous en externe d'amplifier notre message au public et aux politiques :

Quelle forêt pour nos enfants ?

